

Extrait du Conseil Municipal du 17 décembre 2020

▶ Contrôle et maintenance fonctionnelle des aires de jeux

Chaque année, nous devons, en plus des contrôles réguliers effectués par l'adjoint sécurité, mandater une entreprise agréée pour le contrôle et la maintenance fonctionnelle des aires jeux. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la facture de la société EM JEUX d'un montant de 4 050 € TTC permettant une maintenance fonctionnelle pour 3 ans des aires jeux.

▶ Achat de bacs à sel et d'un épandeur manuel

Afin de prévenir un hiver avec neige et/ou verglas, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de LORRAINE ESPACE VERT d'un montant de 975 € HT permettant l'acquisition de 4 bacs à sel qui seront installés dans les rues à forte déclivité, à savoir : la côte des ruelles, ruelle Furguille, rue Gustave Chenut et rue de la Garenne en venant de la route de BEUREY, ainsi qu'un épandeur manuel à sel pour les trottoirs sous notre responsabilité.

▶ Participation de la commune à l'opération BEEGIFT

La communauté d'agglomération a décidé dans le cadre du plan de relance économique de débloquer la somme de 150 000 € par le biais de chèques cadeaux BEEGIFT. Pour 2 € dépensés dans les petits commerces et artisans du territoire de la communauté d'agglomération s'étant inscrits sur la plateforme numérique, 1 € sera reversé avec un plafond de 15 €. Par exemple, pour la commande d'un chèque cadeau de 30 € un autre de 15 € sera reversé à son acquéreur. C'est-à-dire que 450 000 € seront en tout réinjectés dans l'économie locale.

Dans un souci de solidarité, il est demandé aux communes de la communauté d'agglomération, si elles le souhaitent, de participer à hauteur de 1 € par habitant, à savoir pour la commune de Trémont, la somme de 620 €. Si toutes les communes participent, la somme abondée serait de 34 849 € donc 104 547 € supplémentaires réinjectés dans l'économie locale.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune sous réserve du suivi budgétaire de l'opération.

▶ Location d'une alvéole de 70 m² au 3, route de Beurey

M. Timothée SUGG, mécanicien automobile en CDI au garage CONSENTINO de COMBLES-EN-BARROIS souhaite louer un local pour créer une micro-entreprise de mécanique automobile. Une alvéole d'une superficie de 70 m², indépendante des alvéoles de HC PEINTURE et de la micro-entreprise de M. GREULICH, est disponible. Un branchement électrique neuf doit être réalisé pour être autonome dans sa consommation électrique. L'appentis se trouvant en bout de bâtiment va être déplacé de quelques mètres afin de pouvoir créer une ouverture pour l'accès des véhicules dans le local. Au prorata des locations des deux autres alvéoles et de leur surface, le loyer de ce nouveau local serait de 100 € par mois avec les charges. Le conseil municipal approuve, sauf 2 abstentions, cette location sous conditions que l'entreprise soit déclarée avec SIRET, preuve de l'assurance des locaux, visite des locaux de l'ensemble du bâtiment de l'ancienne scierie par l'assureur AXA (l'assureur des bâtiments communaux) et vérification de la mise aux normes de l'alvéole.

▶ Assistance technique du département pour les projets de 2021

Dans le cadre des projets de réalisation de l'extension du chemin piétonnier rue R. Poincaré et de la pose d'un enrobé sur l'ensemble des trottoirs du lotissement de la Garenne, le conseil accepte à l'unanimité que le maire sollicite l'assistance technique du Département de la Meuse pour le recrutement de ce prestataire conformément à l'article L.3232-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.